



Compte rendu CDAS du 04/06/2019

2 Liminaires dont 1 de la CGT Finances Publiques 77.

Les sujets abordés sont :

- La casse du statut du fonctionnaire
- Le rôle de l'action social auprès des agents
- Projet de loi sur la transformation du service public avec les conséquences sur les conditions de travail des agents
- La réserve de 5% du budget de l'action social
- La place des retraités aux réunions du CDAS en tant qu'expert
- La restauration collective en perdition
- Amélioration des centres de vacances
- L'avenir du service social

Réponse du président M GAULLIER :

En tant que fonctionnaire nous devons appliquer les directives nationales. L'action sociale 77 est encore tournée vers les agents. Il n'y a pas encore d'information à ce jour sur la réserve de 5%.

Trop de restaurants où il n'y a plus personne qui y mange et une baisse de qualité. La restauration collective n'est pas supprimée mais il est difficile de trouver des volontaires pour s'en charger.

Le président est d'accord pour inviter les retraités sans voix délibératives aux réunions du CDAS

I Approbation du Procès verbal du CDAS du 14/02/2019

Approuvé à la majorité. Une abstention (FO)

II Approbation du règlement intérieur du CDAS

La CGT demande à ce que soit rajouté la mention « une suspension de séance sera demandée en cas de non-présentation de documents avant la réunion du CDAS ». La suspension de séance de manière générale est prévue à l'article 20.

Approuvé à la majorité.

III Présentation de la note d'orientation 2019

Mise en place de 3 grands axes de travail pour 2019 :

- Adapter les prestations (exemple le site dédié à l'action sociale)
- Organiser le fonctionnement et l'offre de l'opérateur associatif avec l'audit de l'EPAF. Projet d'un opérateur d'action sociale unique entre l'alpaf, epaf... En attente...

- Analyser et améliorer les échelons de mise en œuvre de l'action sociale au niveau local et national : réorganisation de la direction en 3 bureaux médical et social, action social et transverse.

Un audit au niveau local est en cours, pas d'information pour l'instant.

La délégation rappelle l'existence du nouveau portail de l'action sociale et évoque le problème de la disparition des noms des correspondants due à une mesure demandée par la CNIL. Ceci pose des difficultés pour leur travail au quotidien ainsi qu'aux assistantes sociales.

Priorités d'actions au niveau local :

- La restauration
- Projet d'initiative innovante avec la création d'un fond national de 100 000€. L'annonce ayant été faite trop tard, la délégation proposera un projet innovant pour l'année 2020.
- Adaptation des actions au niveau local avec la mise en place de l'enquête départementale.

IV Rapport d'activité de la délégation 2018

Rapport BALAE : beaucoup de demandes et peu de logements. Certains collègues refusent les logements proposés. Une information auprès des inspecteurs stagiaires va être mise en place pour le logement.

Le nombre d'actifs a augmenté sur le département en 2018, soit 2 493 dû à l'augmentation des inspecteurs stagiaires (389) à Noisiel, alors que les autres années ils sont à peu près 200. Pour rappel, l'ENFIP de Noisiel est incluse dans notre CDAS. Le CAL ne prend pas en compte cette augmentation. Le nombre d'enfants a augmenté également en 2018, soit 1787. Les retraités étaient 2 459.

Il y a eu 3 CDAS en 2018 et un groupe de travail.

98.51% du budget a été utilisé soit 99 497.50€. L'arbre de Noël a représenté 60 500€ avec de bons retours.

Les agents participants aux actions locales sont bien répartis dans les différentes directions, avec malgré tout, une prépondérance de la DDFIP et aucun agent de l'INSEE.

Les consultations de l'avocate : 33 heures étaient allouées soit 66 entretiens. Elle a reçu 57 agents. Certains agents ne sont pas venus.

Les consultations du psychologue : 18 heures prévues soit 24 entretiens, 21 agents ont été reçus et 3 absences de dernière minute.

Sophrologie : 20 séances qui ont concernés 242 actifs et 6 retraités. Gros succès.

Le logement : Beaucoup de demandes des stagiaires. Beaucoup d'agents s'inscrivent sur BALAE mais ne postulent pas par la suite, sans donner d'explication.

Pas de retour des CESU mais beaucoup de demandes et des difficultés face à certaines trésoreries qui les refusent.

99 enfants ont bénéficié cette année de la subvention aux séjours enfants (centre de loisirs, colonies de vacances hors Epaf, voyages scolaires).

V Résultat de l'enquête départementale sur l'action sociale réalisée en avril 2019

Bilan de l'enquête : 477 réponses. Beaucoup de questions sur la billetterie. Un courriel sera envoyé aux agents pour donner le résultat de cette enquête et leur expliquer le rôle de l'action sociale rappelant que ce n'est pas un CE, le fonctionnement et le budget alloué.

VI Les actions réalisées et les projets

Annulation du séjour au Mont Saint Michel faute de participants. Le prix était peut-être trop élevé.

- a) Le repas des retraités du 21 mars

Cabaret transformiste. Très bons retours. 130 participants.

- b) Le concert de Pascal Obispo du 23 mars

Très bons retours.

- c) Le diner Jazz à Sivry Courtry le 3 mai

Très bons retours

- d) La journée à Nigloland le 23 juin

444 demandes. Un tirage au sort a été effectué en proportion de chaque administration. Chaque administration est représentée. Une liste d'attente a été confectionnée (244). Les places seront distribuées au parc.

- e) Projets pour le second semestre 2019
 - ✓ Abonnements presse pour la rentrée : 1 abonnement par enfant subventionné.

Solde du CAL 6914€ - 1500€ de coin repas.

- ✓ Le Louvre refuse de travailler en direct. La délégation est alors contrainte de passer par un intermédiaire dont le coût est trop élevé.-Cette sortie n'est donc pas retenue.

La CGT Finances Publiques 77 déplore que la délégation soit obligée de passer par un intermédiaire qui engendre des coûts plus élevés que si elle pouvait traiter en direct avec les prestataires.

- ✓ Devis ARTISHOW 67€ par personne en passant par un prestataire. Subvention prévue de 30€ par agent, soit un total de 3 000 € sur le CAL, ouvert à 100 adultes : 50 retraités et 50 actifs. Les OS trouvent le prix un peu cher. La délégation obtient un prix de 65€ en passant en direct par le cabaret.

- ✓ Escape Game sur Fontainebleau et un à Serris.
- Sur Serris 1 session avec un goûter pour 60 personnes soit un total de 1944€ sur un weekend d'octobre en privatif soit 32€ par personne.
- Sur Fontainebleau, 29€ par personne avec goûter : participation financière de 12€ à la charge de l'agent.

Le coût total des deux Escape Game sur le CAL est de 2 220 €.

La délégation avait pensé proposer un accrobranche, mais le prestataire n'a pas donné son devis.

Si ces actions s'effectuent, le solde du CAL sera de 194€.

Les organisations syndicales demandent une suspension de séance.

Suite à la reprise de séance, les OS valident les sorties ARTISHOW à 65€ et les Escape Game avec les mêmes subventions prévues avant la suspension de séance. Il est cependant demandé à la délégation de prévoir d'autres actions et d'obtenir des devis dans le cas où une sortie ne remporterait pas de succès ou si les 5% du CAL étaient alloués.

VII Questions diverses

La CGT demande si les collègues de la trésorerie amende pourraient être remboursés d'une partie du parking au même titre que les collègues de la paierie départementale. Le président répond que l'employeur n'a aucune obligation de parking envers ses agents.

La CGT évoque le cas d'une collègue qui s'est vu refusé par le médecin de prévention une abstention d'accueil en raison d'un trop grand nombre de dispense déjà en cours dans son service. Le président répond s'étonne de ce fait et répond que seul le médecin de prévention est apte à juger d'un dossier médical.